



10, ruelle du Midi
Case postale 3660
1211 Genève 3
Tél : 022 786 70 50
Fax : 022 786 78 07

Appel à candidature

Habiter l'imprévu

Tous les bâtiments connaissent plusieurs vies. Les plus anciens ont souvent changé d'affectation et le mouvement se poursuit au gré des changements d'époque et de société: une ferme agricole qui devient musée, un hôpital qui devient palais de justice, un arsenal qui devient hôtel des archives, une église qui se transforme en salle d'escalade et bien sûr la transformation en logement. C'est cette dernière mutation, sans doute la plus fréquente, que Patrimoine suisse Genève (PsGe) entend mettre en lumière pour cette première édition du Prix. La forte demande actuelle en logements – et le fait que la LAT donne un cadre de non-mitage du territoire – accroît considérablement cette tendance et le patrimoine bâti en a souvent pâti. Pourtant de très bons exemples prouvent qu'il est possible de créer du logement de qualité au sein de bâtiments non prévus pour cette fonction au départ. Comment transformer les bâtiments anciens sans détruire leur substance, autrement dit comment densifier le patrimoine, pour habiter l'imprévu ?

Les critères d'appréciation des projets porteront sur la relation au site et au contexte, l'adéquation du programme à l'objet, la prise en compte des impacts environnementaux (durabilité, approche thermique, intégration des nouvelles technologies, etc.), la cohérence constructive (qualité des matériaux et réemploi), les interprétations formelles et naturellement la qualité esthétique de la proposition.

Conditions

Les réalisations pouvant postuler au Prix Patrimoine Suisse Genève doivent avoir été terminées entre 2018 et 2023 et être comprises dans le territoire cantonal genevois.

Les projets retenus seront visités par le jury en septembre 2024.

Le projet lauréat sera honoré par une plaque et une publication, ainsi qu'une cérémonie publique de remise du prix.

Liste des documents à fournir pour le dossier de candidature :

- Documents graphiques nécessaires à la bonne compréhension de la réalisation et à une échelle appropriée : format libre – maximum de 3 planches
- L'état antérieur et l'état actuel après réalisation doivent être clairement lisibles
- Photographies extérieur/intérieur, libres de droit
- Descriptif du projet et explication de la méthodologie d'intervention (2 pages A4 maximum)
- Coûts des travaux
- Références : maître de l'ouvrage, type de mandat, prestations effectuées
- CV des architectes et liste des entreprises et mandataires par spécialité
- Les images et illustrations du projet lauréat devront être transmises en haute résolution

Rendu des candidatures : 21 juin 2024. Remise du Prix : février 2025.

Par mail : info@patrimoinegeneve.ch

Jury

Catherine Schmutz
historienne de l'architecture
présidente du jury

Audrey Azar
historienne de l'art

Isabelle Brunier
historienne

Valérie Hoffmeyer
architecte-paysagiste

Yves Omarini
architecte

Pauline Nerfin
historienne de l'architecture

Lionel Spicher
architecte